



23^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT Paris, 2 octobre 2013

COMPTE RENDU

1. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 23^{ème} session ordinaire le 2 octobre 2013 à Paris (France) sous la présidence de SEM Soares SAMBU, Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale de Guinée-Bissau, Président dudit Conseil.
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Niger, Sénégal et Tchad.
3. Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA), de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque de la république du Burundi (BRB).
4. La liste des participants figure en annexe 3.
5. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par M. Ousman Abdoulaye HAGGAR, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques du Tchad, Président du Comité de direction, et par M. Cosme VODOUNOU, Directeur Général d'AFRISTAT.

1. OUVERTURE DE LA REUNION

6. Les travaux ont été ouverts par une allocution du Président du Conseil des Ministres (Cf. annexe 2).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7. Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1).

3. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2013 AU 30 JUIN 2013 ET DES DECISIONS DE LA 22EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

8. Le Directeur Général a présenté à titre d'information au Conseil des Ministres, le rapport sur l'état d'exécution au 30 juin 2013 du Plan d'action 2013 qui présente les réalisations, les difficultés observées et les perspectives pour la période restante. Il a également procédé à une présentation de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions et rendu compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations formulées par le Conseil lors de la 22^{ème} session tenue en avril 2013 à Dakar.

9. En perspective, le Directeur Général a donné quelques informations sur le Plan d'action 2014. En particulier, il a rendu compte de la nouvelle approche d'intervention de la Direction générale qui privilégie les appuis directs aux systèmes statistiques nationaux. Il a aussi donné des informations sur les différentes conventions avec les partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT.

10. Par ailleurs, rendant compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 22^{ème} session du Conseil des Ministres, le Directeur Général a dressé une situation complète de l'exécution des directives et instructions reçues en avril 2013 à Dakar, notamment celle relative à la présentation d'un argumentaire sur la répartition des contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

11. Le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres.

4. SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU FONDS AFRISTAT 2006-2015 ET MESURES A PRENDRE

12. Le Directeur Général a fait un exposé sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015. Il a souligné que les Etats ont déjà versé 5 029,6 millions soit 76,7% de leur contribution. Il a aussi indiqué que la Direction générale a procédé au rapatriement du Fonds AFRISTAT sur ses comptes ouverts auprès de la BCEAO Dakar. Le solde du Fonds AFRISTAT 2006-2015 d'un montant de 1 189 376,29 euros a été viré en juin 2013 sur le compte courant ouvert dans les livres de la BCEAO Dakar.

13. Le Directeur Général a porté à l'attention du Conseil les difficultés auxquelles AFRISTAT serait confronté, notamment le tarissement, à moyen terme, du financement des activités, si le retard dans la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT persistait.

14. A demande du Conseil des Ministres, le Directeur Général a complété son intervention par la présentation de l'exécution du budget 2013 d'AFRISTAT qui a reçu le quitus du Comité de direction conformément aux textes en vigueur et du budget 2014.

15. En concluant sur ce point, le Conseil des Ministres a félicité la Direction générale pour la qualité des résultats obtenus et l'a invitée à accompagner désormais la présentation du rapport d'activité par celle du rapport de l'exécution financière.

Résolution 1 :

16. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Ils ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs Etats.

Recommandation 1 :

17. Le Conseil a demandé à la Direction générale de lui présenter son budget annuel à titre d'information au cours de toutes ses prochaines sessions afin de lui permettre d'avoir une meilleure appréciation des activités menées.

5. EXAMEN ET APPROBATION DE LA REPARTITION DES CONTRIBUTIONS AU FONDS AFRISTAT 2016-2025

18. Le Président du Comité de direction a présenté les propositions de la répartition des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

19. Faisant suite aux orientations du Conseil des Ministres sur la répartition des contributions au Fonds 2016-2025 entre les Etats membres présenté lors de la 22^{ème} session, le Comité de direction a examiné les propositions faites par la Direction générale.

20. A cet effet, le Conseil des Ministres a examiné et approuvé la répartition des contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025.

Décision 1 :

21. *La répartition des contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT au titre de la période 2016-2025 est fixée comme il suit :*

Tableau 1: Contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT 2016-2025

Pays	Poids en %	Contribution	
		en Millions FCFA	en Millions Euros
Bénin	5,02	850	1,296
Burkina Faso	5,23	890	1,357
Burundi	4,53	765	1,166
Cameroun	5,74	970	1,479
Centrafrique	4,53	765	1,166
Comores	4,14	700	1,067
Congo	5,62	950	1,448
Côte d'Ivoire	5,74	970	1,479
Djibouti	4,14	700	1,067
Gabon	5,62	950	1,448
Guinée	5,02	850	1,296
Guinée-Bissau	4,14	700	1,067
Guinée Equatoriale	5,62	950	1,448
Mali	5,23	890	1,357
Mauritanie	5,02	850	1,296
Niger	5,02	850	1,296
Sao-Tome et Principe	4,14	700	1,067
Sénégal	5,74	970	1,479
Tchad	5,23	890	1,357
Togo	4,53	765	1,166
Total des Etats membres	100	16925	25,802
Autres sources		13775	21,000
Total du fonds		30700	46,802

22. *La contribution de tout nouvel Etat membre correspond à celle du groupe auquel il appartient selon le PIB moyen calculé sur la période 2006-2010. Cette contribution réduirait d'autant les autres sources à rechercher.*

Recommandation 2 :

23. *Le Conseil a demandé à la Direction générale de poursuivre les réflexions sur le financement du fonds de capitalisation d'AFRISTAT et de lui faire des propositions d'échéanciers sur le versement des contributions de leurs Etats.*

6. EXAMEN DE LA DEMANDE D'ADHESION DE MADAGASCAR A AFRISTAT

24. Le Conseil des Ministres a examiné la demande d'adhésion de Madagascar à AFRISTAT et s'est prononcé favorablement sur ladite demande. Toutefois, cette adhésion ne sera effective qu'après la ratification du Traité créant AFRISTAT et le versement de sa contribution. Le montant de la contribution sera déterminé par la Direction générale selon les mêmes critères que ceux ayant présidé au calcul des contributions des autres Etats membres.

Décision 2 :

25. *Le Conseil donne mandat à son Président de porter le résultat de ses délibérations sur cette question à la connaissance des autorités compétentes de Madagascar.*

7. QUESTIONS DIVERSES

26. Aucune question diverse n'a été examinée.

27. L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil des Ministres a clos la réunion.

Fait à Paris, le 2 octobre 2013

**Pour le Conseil des Ministres d'AFRISTAT,
Le Président,**

Soares SAMBU
Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale
de Guinée-Bissau



Annexe 1 : Ordre du jour de la 23^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT (Paris, 2 octobre 2013)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2013 au 30 juin 2013 et des décisions de la 22^{ème} session du Conseil des Ministres.
3. Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015.
4. Examen et approbation de la répartition des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025.
5. Examen de la demande de Madagascar à AFRISTAT
6. Questions diverses.

Annexe 2: Allocution d'ouverture de Monsieur Soares SAMBU, Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale de Guinée-Bissau, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, chers collègues,
Monsieur Président du Comité de direction d'AFRISTAT,
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant toute chose, au nom de tous les délégués ici présents et en mon nom personnel, remercier très sincèrement les autorités françaises pour l'accueil qui nous a été réservé, ainsi que toutes les dispositions pratiques prises, en vue de permettre la tenue de cette vingt-troisième session du Conseil des Ministres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Aussi permettez-moi d'exprimer ma gratitude à toutes celles et à tous ceux qui, en dépit de leurs nombreuses obligations, ont répondu positivement à notre invitation. Je souhaite une chaleureuse et cordiale bienvenue à Paris.

Chers collègues,

Comme vous le savez, l'année 2013 a été marquée par une série d'évènements qui ont marqué le Mali, pays siège de notre institution. C'est l'occasion, ici, de saluer LE RETOUR A LA STABILITE AVEC L'ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES et à la sérénité dans ce pays et de demander à notre collègues de présenter toutes nos félicitations au Président du Mali, son Excellence Monsieur Ibrahima Boubacar Keita.

Chers collègues,

Au cours de la présente session, outre les dossiers traditionnels relatifs à l'examen des résultats du premier trimestre 2013, nos échanges vont porter sur (i) la répartition des contributions des Etats membres au Fonds de financement au titre de la période 2016-2025 ; (ii) sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 et l'adhésion de Madagascar à AFRISTAT.

Mais auparavant, je voudrais souligner aussi la situation préoccupante des ressources du Fonds AFRISTAT 2006-2015 qui est à la fois la principale source de financement et un outil de plaidoyer auprès de nos partenaires. Le taux de mobilisation des contributions des Etats membres est actuellement de 76,7%. Notre mobilisation sur cette question reste insuffisante, car depuis un an sur des arriérés s'élevant à plus de deux milliards de francs CFAS moins de cinq cent millions ont été mobilisés.

A cet effet, j'invite solennellement les Etats membres non encore à jour de leurs contributions à bien vouloir redoubler d'efforts pour s'acquitter entièrement de ces engagements.

Cher collègues

Comme vous le savez, au cours de notre 21^{ème} session du Conseil des Ministres tenue le 04 octobre 2012 à Paris, nous avons décidé de la reconduction du mécanisme de financement pluriannuel actuel d'AFRISTAT qui repose sur un fonds de capitalisation dont le montant a été fixé à 30,7 milliards de francs pour la période 2016-2025. Aussi, avons-nous pris la résolution de supporter à 55% de ce montant par les Etats membres et à 45% par les apports extérieurs.

A cet effet, je note avec satisfaction que le Comité de direction a approuvé les propositions que la Direction générale lui a présentées conformément à nos orientations lors de notre 22^{ème} session tenue le 07 avril 2013 à Dakar. Je présente toutes mes félicitations à la Direction générale pour le sérieux affiché et la large concertation engagée pour parvenir à un dossier de qualité sur cette question.

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Pour terminer, je vous invite à des échanges fructueux sur les différents dossiers soumis à votre appréciation. Je souhaite à toutes et à tous un agréable séjour à Parsi.

Je vous remercie.

Annexe 3: Liste des participants à la 23^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

N°	Pays et institutions	Nom et prénoms	Titre
01	Bénin	Mme MADOUGOU SEKOU Fatimata	Représentante du Ministre de l'Economie et des Finances
02	Burkina Faso	Mme OUEDRAOGO SEMDE Aminata	Représentante du Ministre de l'Economie et des Finances
03	Burundi	SINARINZI Pierre	Assistant du Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique
		CIZA Jean	Gouverneur de la Banque de la République du Burundi
		NKURUNZIZA Robert	Cadre de la Banque de la République du Burundi
04	Cameroun	TEDOU Joseph	Représentant du Ministre des Finances
05	Centrafrique	NOMBISSOU Laurent	Représentant du Ministre des Finances
06	Congo	AMBAPOUR Samuel	Représentant du Ministre du Plan et de l'Intégration
07	Côte d'Ivoire	BA Ibrahima	Représentant du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement
08	Gabon	OYOUBI Luc	Ministre de l'Economie
		NGAZOUZE Raphaël	Ministre Délégué au Budget
09	Guinée Bissau	SAMBU Soares	Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale
10	Niger	BAILLET Gilles	Ministres des Finances
11	Sénégal	NDIAYE Pierre	Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances
12	Tchad	Issa Ali TAHER	Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale
		DOUTOUM Atteib	Ministre des Finances et du Budget
		HAGGAR Ousman Abdoulaye	Président du Comité de direction d'AFRISTAT
13	BCEAO	BADIEL Armand	Directeur des Etudes
14	Commission de l'UEMOA	SACKO Bakary	Statisticien en Chef
15	AFRISTAT	VODOUNOU Cosme	Directeur Général
		NGUEMA MEYE Paul-Henri	Directeur Général Adjoint